

N°108

Culture

La culture romande
sous tous les angles

Enjeu

Derrière le rideau,
culture amateur
ou pro ?

Agenda





CULTURE

Vous êtes la Loterie Romande



**JOUER, C'EST AUSSI SOUTENIR.
GRÂCE À VOUS, EN 2023, LA LOTERIE ROMANDE DISTRIBUE
243,4 MILLIONS DE FRANCS À L'ACTION SOCIALE, AU SPORT,
À LA CULTURE ET À L'ENVIRONNEMENT.**



Retrouvez tous les bénéficiaires

Sommaire

Les brèves de la culture
> p. 3

Dossier:
Derrière le rideau, culture
amateur ou pro ?

Focus:
Une frontière floue
mais bien réelle
> p. 4

La playlist
> p. 4

Enquête:
L'union fait la force
> p. 5

Interview:
« Garantir une offre
culturelle professionnelle
est l'une de nos missions
principales »
> p. 8

Chronique:
Ah, si les professionnel-le-s
étaient des amateur-riche-s !
> p. 10

Éclairage:
Le choc des cultures
a un goût d'orange
> p. 11

Vitrine:
La culture en jeu
> p. 13

Portrait:
Libérer le cinéma
de ses chaînes
> p. 15

Compte rendu:
« Arrêtez de faire sans nous ! »
> p. 17

Tribune libre:
Sisyph & compagnie
> p. 18

www.cultureenjeu.ch

ÉDITO

Lever le rideau, pousser la porte

Katia Meylan, rédactrice en chef de L'Agenda
Patricia Michaud, rédactrice en chef de CultureEnJeu

Amateur-riche, professionnel-le, du dimanche, averti-e, qualifié-e, dilettante, semi-pro, diplômé-e: tous ces termes, et bien d'autres encore, sont utilisés pour tenter de définir le statut d'un-e acteur-riche culturel-le donné-e. Or, une telle catégorisation est généralement imparfaite. Et jamais, au grand jamais, elle ne permet de qualifier le degré d'investissement – ni de passion – d'une personne engagée dans une pratique artistique. Dans ce contexte, à quoi le public doit-il s'attendre lorsqu'il se rend à un spectacle, un concert ou une exposition ? Comment savoir si, derrière le rideau rouge, il trouvera de la culture amateur ou pro ? Encore faut-il que cette question soit pertinente, sachant que le résultat, la production artistique, dépassera toujours les tentatives de définition. Eh bien oui, elle est pertinente. Du moins lorsqu'il s'agit pour les artistes de prétendre à un soutien financier ou à toute autre forme d'aide, qu'elle soit publique ou privée. Dans ces moments-là, la culture « amateur » et la culture « pro » – qui au fond ne sont que deux éléments indissociables formant un tout harmonieux – sont mises face à face, en concurrence. La Culture se retrouve alors écartelée. C'est cette frontière floue entre pratiques amateur et pro, ce rapport amour-haine aussi, qu'explore la présente édition de CultureEnJeu.

Dans L'Agenda, il est aussi question de guigner derrière le rideau. Ou plutôt de pousser une porte: celle

des galeries d'art contemporain. Une rédactrice, historienne de l'art, a cru observer que ces lieux restaient encore, dans l'imaginaire collectif, des endroits « sélect » dont l'accès n'est possible qu'en connaissance de quelque code secret. Une observation confirmée – mais regrettée! – par les galeristes, qui accueillent avec plaisir, en vérité, tout-e visiteur-euse en quête de beauté. Dans ses premières pages, la revue part à la découverte de cinq galeries dans cinq cantons différents, pour vous inciter, lectrices et lecteurs, à poursuivre le chemin. Nous inspirant de la thématique figurant au cœur du dossier de CultureEnJeu, nous vous proposons ensuite la rencontre d'une association culturelle amateur versée dans la culture geek et d'un festival mensuel mélangeant programmation pro et amateur. Le reste de cette édition de L'Agenda est à l'image de la culture romande pour ces mois de juillet et août: riche, variée et en quête d'air frais!

À propos d'air frais: Launa Delaioye Saillen, du CLSL de l'Université de Lausanne, nous en offre une bonne bouffée lors de la préparation de chaque édition de L'Agenda-CultureEnJeu. Nous la remercions chaleureusement pour sa précieuse collaboration.

Quant à vous, cher-ère-s lecteur-riche-s, nous vous souhaitons bien du plaisir dans votre lecture. En espérant qu'elle vous incite à lever le rideau, à pousser la porte. ◊

Derrière chaque création audiovisuelle il y a des femmes et des hommes. Nous protégeons leurs droits d'auteur.

Les Fonds de solidarité de la SSA et de SUISSIMAGE
aident dans les situations difficiles.



ssa société
suisse des
auteurs

Gestion de droits d'auteur
pour la scène et l'audiovisuel

Lausanne | 021 313 44 55
info@ssa.ch
www.ssa.ch

suissimage

Coopérative suisse pour les droits
d'auteurs d'œuvres audiovisuelles

Berne | 031 313 36 36
Lausanne | 021 323 59 44
mail@suiimage.ch
www.suiimage.ch

Téléchargez gratuitement
les éditions précédentes de
CultureEnJeu : cultureeenjeu.ch

Les compagnies d'art de la scène serrent les rangs

Les compagnies d'art de la scène unissent leurs forces à l'échelle romande: sous la bannière de la CRAS (Coordination romande des arts de la scène), quelque 500 compagnies de théâtre, danse, performance ou arts de la rue sont représentées. Le but? Prendre une part active dans toutes les discussions de politique culturelle au niveau romand et national en devenant une interlocutrice incontournable. « Nous mettons un point d'honneur à parler des équipes artistiques et non pas simplement des artistes individuellement », précisent les responsables de la CRAS dans un communiqué. En effet, les compagnies « sont les employeuses principales dans le domaine des arts de la scène ».

Erik Truffaz couronné par le Grand Prix suisse de musique

Le Grand Prix suisse de musique 2023 a été attribué au trompettiste Erik Truffaz. Avec cette désignation, l'Office fédéral de la culture récompense un musicien « éclectique et novateur, qui fédère autour de lui des artistes de tous les horizons », peut-on lire dans un communiqué. Les autres lauréat·e·s de cette édition sont Carlo Balmelli, Mario Batkovic, Lucia Cadotsch, l'Ensemble Nikel, Sonja Moonear, Katharina Rosenberger et Saadet Türköz. Quant aux prix spéciaux, ils ont été décernés à l'association Helvetianockt, au Kunstraum Walcheturm et au rappeur Pronto.

MIGROS-POUR-CENT-CULTUREL-CLASSICS

ABONNEZ-VOUS!

SAISON 2023*24

Mercredi 25 octobre 2023 à 19 h 30
CITY OF BIRMINGHAM SYMPHONY ORCHESTRA
Kazuki Yamada (direction), Fazil Say (piano)

Mercredi 15 novembre 2023 à 19 h 30
FILARMÓNICA JOVEN DE COLOMBIA
Andrés Orozco-Estrada (direction), Hilary Hahn (violon)

Judi 14 décembre 2023 à 19 h 30
CAMERATA SALZBURG
Giovanni Guzzo (violon et direction), Kian Soltani (violoncelle)

Dimanche 14 janvier 2024 à 18 h
BBC SYMPHONY ORCHESTRA
Sakari Oramo (direction)

Vendredi 16 février 2024 à 19 h 30
BUDAPEST FESTIVAL ORCHESTRA
Iván Fischer (direction), Yefim Bronfman (piano)

Mercredi 20 mars 2024 à 19 h 30
LES SIÈCLES
François-Xavier Roth (direction), Marie Nicole Lemieux (contralto), Andrew Staples (ténor)

Mardi 16 avril 2024 à 19 h 30
ORCHESTRA DEL MAGGIO MUSICALE FIORENTINO
Daniele Gatti (direction)

Lundi 27 mai 2024 à 19 h 30
WIENER SYMPHONIKER
Petr Popelka (direction), Julia Hagen (violoncelle)



INFORMATIONS
migros-kulturprozent-classics.ch/fr

SERVICE CULTUREL MIGROS GENÈVE
058 568 29 00 - scmbilletterie@migros.ch

ABONNEMENTS EN VENTE
jusqu'au mercredi 23 août 2023

BILLETS EN VENTE
dès le lundi 28 août 2023

MIGROS
Pour-cent culturel

UNE FRONTIÈRE FLOUE MAIS BIEN RÉELLE

On aimerait la culture sans catégories, sans ligne de démarcation. Et pourtant, au moment de faire les comptes – et de toucher les subventions – il faut distinguer culture amateur et culture pro. Petite tentative à l'échelle fédérale.

Focus : **Patricia Michaud**, journaliste

Officiellement, la Suisse ne fait pas de distinction entre les pratiques culturelles amateur et professionnelle. En effet, à l'image de l'UNESCO, notre pays définit la culture dans son sens le plus large comme « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social ». Elle englobe, « outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ». Sur le terrain, même si la frontière entre amateur·rice·s et pros est parfois floue, et que les critères permettant de les différencier prêtent souvent à discussion, il existe bel et bien deux catégories.

Au niveau fédéral, c'est l'Ordonnance sur l'encouragement de la culture (OLEC) qui opère cette distinction via son article 6, précise Kathrin Williner, collaboratrice scientifique auprès de l'Office fédéral de la culture (OFC). Par acteur·rice·s culturel·le·s professionnel·le·s, on entend des personnes ou des groupes qui tinent la moitié au moins de leur subsistance de leur activité artistique ou y consacrent la moitié au moins de la durée normale de travail. Quant aux amateur·rice·s, il s'agit de personnes ou groupes « qui exercent régulièrement des activités culturelles mais ne remplissent pas les conditions » précitées.

Deux tiers d'artistes

« En 2022, la Suisse comptait 175 000

travailleur·euse·s culturel·le·s professionnel·le·s », rapporte Kathrin Williner, se référant à des chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Ce total tient compte aussi bien des personnes exerçant leur métier dans un secteur culturel (par exemple une musicienne dans un orchestre) que non culturel (par exemple un photographe dans une entreprise pharmaceutique). Parallèlement, près de 93 000 personnes exercent une activité professionnelle principale non culturelle dans le secteur de la culture. En ce qui concerne les pratiques amateur, l'OFS estime à environ 65% la part de la population helvétique engagée dans une activité culturelle.

Selon les Statistiques de poche Culture 2022 publiées par l'OFS, qui portent sur l'année 2021, plus de 13% des personnes exerçant leur activité professionnelle principale dans le secteur de la culture ont au moins un travail annexe. Un autre rapport de l'OFS montre qu'il est sensiblement plus difficile aux titulaires d'un diplôme en branches artistiques, en comparaison avec d'autres domaines, de trouver un travail en rapport avec leurs qualifications après un Bachelor. Par ailleurs, le revenu de ces diplômé·e·s est, un an après le Bachelor ou le Master, plus bas que celui de leurs homologues d'autres filières HES. Etre acteur·rice culturel·le professionnel·le ne garantit donc pas une égalité de traitement dans le monde suisse du travail. ◇

La playlist

« I was dressed for success, but success it never comes », chantait Pavement au début des années 1990. D'autres ont caressé le succès, alors qu'ils ne portaient pas la bonne chemise, n'imaginaient jamais passer un nœud papillon. Des lauriers dans Les Inrockuptibles, une invitation à la BBC, une tournée internationale, une signature sur un label mythique, une chanson miraculeuse, une perle cachée : autant d'indices d'une carrière à venir, qui s'est avérée sans lendemain parfois, comme une impasse, un exil, un tremplin vers d'autres envies, une autre vie. Les noms s'effacent, s'oublie ou se transforme, mais les chansons restent, coup de cœur ou tube d'une saison.

Par **Christophe Schenk**, journaliste à la RTS

1. **Chewy**
Black Belt (2002)
2. **Mama Rosin**
Le pistolet (2009)
3. **K**
Smoke Another Air (2008)
4. **Sportsguitar**
Gong Gong (1995)
5. **Solange la frange**
Wakawak (2010)
6. **Mich Gerber**
Zumurud (1997)
7. **My Heart Belongs To Cecilia Winter**
Eighteen (2010)
8. **Polar**
I Want Your Soul (2014)
9. **Merz**
Postcard From A Darkstar (2003)
10. **Fisher**
Babylon (2005)

ÉCOUTEZ LA PLAYLIST ICI :





Chœur du TOBS. Photo: Joel Schweizer

L'UNION FAIT LA FORCE

En Suisse romande, cultures professionnelle et amateur se côtoient régulièrement. Que ce soit en se faisant l'honneur d'une invitation ou en intégrant les rangs l'une de l'autre. Des synergies qui profitent aussi bien aux artistes qu'au public.

Enquête : **Katia Meylan**, journaliste culturelle

En théâtre et en musique classique, les hautes écoles bénéficient d'une reconnaissance qui permet à l'artiste diplômé·e de se faire engager, de fonder une compagnie, de formuler avec légitimité ses demandes de subvention auprès des organismes de soutien publics. Les viviers amateur, quant à eux, sont un écosystème à part. En Suisse romande, on dénombre 236 troupes affiliées à la Fédération suisse des sociétés théâtrales d'amateurs, et on ne compte plus le nombre de chorales ou d'orchestres que l'on peut rejoindre avec sa seule motivation pour bagage. Leurs projets sont majoritairement d'envergure locale et leur financement repose sur les cotisations, les recettes des spectacles et d'événements comme les lotos ou les repas de soutien.

Prenons le domaine des musiques actuelles et la limite est déjà moins

claire. Peut-être en raison de la présence de leur arrivée au rang des formations professionnelles (2016 pour la création du département de musiques actuelles à l'HEMU Vaud Valais Fribourg), des fonds limités leur étant alloués, des petits cachets qui ne permettent pas d'en vivre, ou de tout cela à la fois. Dans le cas d'autres arts encore, tels que le cirque ou l'humour, il n'existe pas de formation officielle et les chemins qui y mènent – tout comme les salaires – sont variés.

Ici, qu'est-ce qui définit alors un·e professionnel·le ? Les années de pratique, le dévouement, la renommée ? Dans le domaine du standup, ce qui fait souvent foi est le fait d'être enregistré·e en tant qu'indépendant·e, répondent Olivia Gardet et Emilie Chapelle, co-fondatrices et directrices du Caustic Comedy Club à Carouge. « Mais ça ne vou-

dra pas forcément dire qu'artistiquement parlant, tout est abouti », notent-elles. Parmi les artistes de la discipline, elles ont relevé une tendance de parcours : « Les débuts se font souvent sur des scènes ouvertes avec des passages de 5 à 10 minutes, puis, ceux·celles qui ont une vocation sont amené·e·s à proposer 1h de spectacle. » On peut dire que quelqu'un est devenu pro « après plusieurs mois de rodage, lorsqu'il·elle est sollicité·e dans des théâtres, qu'il·elle est investi·e à 100% et que public est présent ». Mais là encore, rien n'est absolu : « On connaît des pros qui travaillent à côté pour arrondir les fins de mois car la situation est encore assez précaire. »

Lieux d'accueil, lieux mixtes

Dans le standup comme dans les musiques actuelles, les artistes »



Vincent Jaccard (au milieu) et le CLY dans *Le Bourgeois gentilhomme* (2010). Photo: Olivier Allenspach



L'humoriste Akim Omini sur la scène du Caustic Comedy Club. © Mad



Dans *Orphée & Eurydice*, chaque membre du TOBS interprète une facette d'Orphée en enfer. Photo: Joel Schweizer



L'OSR c'est vous! Fête de la musique 2022. Photo: Magali Dougados

anpercentent les petites scènes avec l'espoir plus ou moins formulé de percer, et nombreux sont les bars et cafés culturels qui leur confient des soirées dans le but de faire passer un bon moment aux client·e·s. Chez Floky La Loutre, bar-scène genevois, pros et amateur·rice·s sont invité·e·s sans distinction, le critère étant celui du remplissage. « Certain·e·s amateur·rice·s locaux·ales qui ont leurs cercles d'amie·s à Genève font venir plus de monde que les pros », constate Lou, co-tenancier.

Dans le milieu du théâtre amateur, l'optique générale est moins la renommée ou les rentrées d'argent que la pratique d'une activité sociale et le défi de la scène. Cette scène peut être celle d'une salle de quartier ou d'un café. Parfois, c'est même celle d'un théâtre. En effet, il est des structures dont la saison se compose tant de pièces professionnelles

qu'amateur ; c'est le cas par exemple de l'Oxymore à Pully, du Tais-toi! à Neuchâtel ou encore du Café-Théâtre de l'Odéon à Villeneuve, où le public peut écouter Phanee du Pool un soir et voir une troupe villageoise la semaine suivante.

Il est aussi des structures dont l'existence même relève de l'envie d'offrir aux amateur·rice·s une expérience du monde professionnel du théâtre. À Fribourg, le festival Friscènes invite chaque année en octobre cinq troupes à se produire en public, devant un jury, ainsi que devant des artistes professionnel·le·s qui mènent ensuite avec chaque troupe un atelier « sur mesure ». Non pas dans un but professionnalisant, note Charlotte Curchod, responsable de programmation, mais afin de « multiplier les dialogues entre passionné·e·s de théâtre ». Certains membres du jury font partie

des compagnies pros qui se produisent en ouverture et en clôture du festival, l'échange de regards est donc constant. Pour l'équipe organisatrice, « ce n'est pas la qualité qui distingue les troupes professionnelles des amatrices, simplement deux manières différentes de vivre le théâtre ».

Le plus pro des amateurs

Un constat qu'a pu également faire le comédien et metteur en scène Vincent Jaccard dans son propre contexte, celui du Cercle Littéraire d'Yverdon (CLY), formé d'amateur·rice·s et de quelques professionnel·le·s ayant intégré la troupe pour le plaisir. « Dans certaines productions, je vous aurais défié de me dire qui était pro et qui ne l'était pas! », avance-t-il, souriant en coin. Ayant toujours connu le Nouvel an au Théâtre Benno Besson,



Le Songe d'une nuit d'été, monté par le CLY (2016).
Photo: Marie-Annick Vigne

aux côtés de la troupe dans laquelle jouaient déjà ses parents il y a 45 ans, ce pédopsychiatre de métier est né dans le théâtre amateur et ne l'a jamais quitté. Tout au plus deux brèves séparations, lors de sa première année d'étude de comédien à Paris puis lors de son Master in acting à Londres.

Au terme de ses études, il devient un pro... qui confirme son appartenance au théâtre amateur. Son autre métier lui plaît trop pour le quitter tout à fait, et « être comédien pro demande de s'y consacrer à 100%, de gagner sa vie aussi, et donc d'accepter parfois des projets qui n'enthousiasment pas », confie-t-il. « Au CLY, la possibilité de choisir les spectacles que je veux monter est plus grande. » Pour le passage à 2024, sa troupe prépare la comédie musicale Cabaret avec décors, costumes et orchestre professionnel. Un projet fou qui, entièrement pro, aurait demandé un budget gigantesque.

Démocratiser le classique

Certains cercles amateurs intègrent des pros, et l'inverse est courant aussi. Parmi les maisons d'opéra de Suisse, celle de Bienne-Soleure (TOBS) est la seule à compter sur un panel entièrement

amateur de 100 choristes qui, en amont de chaque saison, signent pour une ou plusieurs créations. Sous la direction de Valentin Vassilev, ces enthousiastes travaillent leur voix, leur présence, montent sur scène aux côtés de solistes lyriques internationaux. Quid des postes qui auraient pu être alloués ? « C'est une question importante », admet Valentin Vassilev. « L'idéal serait de pouvoir engager une dizaine de professionnels dans le chœur, mais nous n'avons pas le budget pour cela. » Pour un théâtre relativement petit, le modèle fonctionne bien. « Notre répertoire est limité ; les grands opéras de Wagner ou de Berlioz seraient trop difficiles – même si je sais qu'avec ce chœur, je peux faire beaucoup ! »

Cette mixité d'expériences se retrouve aussi chez certains orchestres souhaitant démocratiser leur pratique de la musique classique. L'Orchestre de Chambre de Lausanne (OCL), en 1962 déjà, signait une convention de subvention avec la Ville qui stipulait que le prêt d'orchestre aux chorales locales ferait partie intégrante de l'activité. « On ne le fait pas par obligation, mais par volonté d'ancrage au sein de la communauté mélomane », précise Antony Ernst, directeur

exécutif. Ainsi, pour chaque saison, l'OCL fait une sélection de quatre concerts parmi les propositions de la Société des chorales vaudoises, en fonction du répertoire qui est le sien.

À Genève, l'Orchestre de la Suisse Romande (OSR) s'est également tourné vers les amateur·rice·s. En 2021, le chef d'orchestre Philippe Béran lançait le premier concert L'OSR c'est vous!, inspiré par ce qui se faisait à l'Orchestre National de France. Depuis, chaque année à l'occasion de la Fête de la musique, 75 instrumentistes rejoignent l'OSR lors d'un concert au Victoria Hall, toujours plein à craquer pour l'occasion. Parmi les multiples candidatures reçues, « l'idée n'est pas de choisir les meilleur·e·s amateur·rice·s, mais d'avoir la plus grande diversité sociale culturelle, de genre et d'âge », explique Philippe Béran. Le nombre de candidat·e·s confirme que le projet répond à une vraie demande. « Tout le monde aurait intérêt à s'ouvrir à ce genre de projet ; dans le monde des orchestres symphoniques, qui peut parfois être fermé, cela apporte une autre dynamique, et cela donne aussi une autre image de cette communauté amateur, qui ne doit pas être un terme dépréciatif ! » ♦



« GARANTIR UNE OFFRE CULTURELLE PROFESSIONNELLE EST L'UNE DE NOS MISSIONS PRINCIPALES »

Le soutien aux pratiques artistiques varie d'un canton à l'autre. En terre neuchâteloise, la nouvelle loi cantonale ad hoc permettra d'aider des projets comportant un volet amateur. Les précisions de Marie-Thérèse Bonadonna, cheffe du Service cantonal de la culture.

Interview : **Natacha Rossel**, journaliste culturelle

La pratique artistique dite amateur – dans le sens de « exercée par plaisir par une personne sans qu'elle ne vise un statut professionnel » – joue un rôle important dans le tissu culturel. Les chorales, troupes de théâtre ou groupes de musique glanent un public parfois peu enclin à fréquenter les lieux institutionnels. De plus, ces structures font souvent appel à des pros pour créer un spectacle, diriger un orchestre ou concevoir un décor. Or, le soutien aux projets non professionnels diffère selon les collectivités publiques – cantons et communes – en fonction de leurs axes de politique culturelle et de leurs réalités économiques. Dans le canton de Neuchâtel, le projet de révision de la loi sur l'encouragement des activités culturelles est en cours de finalisation. Parmi les axes forts, l'accent mis sur l'accessibilité et la participation culturelle bénéficiera au public et aux institutions proposant des activités aux amateur·rice·s.

Dans quelle mesure le canton de Neuchâtel soutient-il la culture amateur ?

À ce jour, le Canton ne soutient en principe pas la pratique amateur. Compte tenu des moyens mis à la disposition du Service de la culture, soit un budget annuel de 4,85 millions de francs pour l'encouragement aux activités culturelles, nous devons opérer des choix. Notre mission est avant tout de soutenir les professionnel·le·s, qui endossent un risque financier en se lançant dans une carrière d'artiste ou en la consolidant. Plusieurs études récentes ont démontré que la rémunération des acteur·rice·s culturel·le·s est dramatique ; il est donc de la responsabilité du service de la culture d'œuvrer à ce qu'il·elle·s puissent obtenir une rémunération appropriée. Je tiens à préciser qu'il ne s'agit en aucun cas d'un manque de considération pour la culture amateur. Le Covid a rappelé que sa pratique et son expérience apportent notamment de la cohésion sociale. Dans le canton de Neuchâtel, l'aide à ce type de projets est plutôt du ressort des villes et des communes, dont l'une des missions est de soutenir l'animation culturelle locale. Cela dit, les lignes bougent. Notre canton est en voie de finaliser un projet de révision de la loi sur l'encourage-

ment des activités culturelles, auquel ont contribué les délégué·e·s culturel·le·s des villes de La Chaux-de-Fonds, de Neuchâtel et de la commune de Milvignes, ainsi qu'un groupe de travail composé d'acteur·rice·s culturel·le·s. Au terme d'un processus consultatif, nous espérons que la loi sera adoptée fin 2023 ou début 2024.

En quoi cette loi révisée permettra-t-elle de mieux soutenir la pratique amateur ?

La révision de la loi met notamment l'accent sur la notion de participation culturelle. Il est important de soutenir des projets qui permettent à la population d'être partie prenante de la vie culturelle. Par ce biais-là, le Canton pourra attribuer des soutiens à des projets permettant à la population de participer plus activement à la vie culturelle et contribuant à réduire les obstacles qui l'en empêchent. Par exemple, une personne qui suivrait un atelier de danse contemporaine au Laténiun un samedi matin et qui se sentirait ensuite plus à l'aise d'aller voir un spectacle de danse dans une institution. Cela permettra également de contribuer à une nouvelle circulation des publics.

De quel ordre sera le soutien à ces projets ?

Il est trop tôt pour articuler des chiffres, mais le soutien restera inférieur à celui octroyé aux personnes dont c'est le métier. Notre mission première est de contribuer à une diversité et à une qualité de l'offre culturelle à destination du public. Cela passe notamment par un soutien important aux professionnel·le·s, et donc de permettre aux artistes de créer dans de bonnes conditions.

Le Canton soutiendra-t-il des projets amateurs qui font appel à des pros ?

Non, le changement n'interviendra pas à ce niveau-là. Il ne s'agira pas pour le service de la culture de soutenir directement des projets portés par des amateurs. En revanche, c'est la population qui aura accès à des projets menés par des professionnel·le·s pour expérimenter une pratique artistique ou y prendre part comme, par exemple, en intégrant un spectacle professionnel au titre de figurant·e. Mais le projet,

même s'il comporte un volet amateur, devra émaner d'une organisation professionnelle.

Quelle est la définition d'un·e professionnel·le·s ?

La définition d'un·e professionnel·le·s renvoie à trois critères : la formation, l'expérience et la reconnaissance par le secteur artistique. Nous demandons que deux des trois critères soient remplis. Prenons l'exemple d'une autrice qui n'aurait pas suivi le cursus de l'Institut littéraire suisse à Bienne, mais qui aurait publié plusieurs romans dans une maison d'édition reconnue. Elle ne cocherait pas la case « formation » mais répondrait aux deux autres catégories. Ces critères sont opérationnels au niveau romand et sont appliqués par les autres cantons.

Existe-t-il une concurrence entre professionnel·le·s et amateur·rice·s ?

À ma connaissance, non. Leurs réseaux peuvent être différents, leurs publics également. Par exemple, une troupe de théâtre amateur, par son ancrage local, attirera peut-être plus facilement des spectateur·rice·s issu·e·s de leur famille et de leur cercle d'amis. Par ailleurs, le public ne se préoccupe pas toujours de cette distinction.

Migros a mis en place une opération « bons culture » pour soutenir la culture amateur, comme elle l'avait déjà fait pour le sport (voir p.11). Un signe que le soutien est globalement trop faible ?

Il est difficile de connaître les motifs d'une telle opération, menée par une société privée. Un acteur privé, en l'occurrence une coopérative, ne va pas avoir pour effet de modifier les missions culturelles d'une collectivité publique. De plus, il est sain qu'il y ait plusieurs sources de financement.

Le canton de Neuchâtel soutient-il la vie culturelle amateur par d'autres biais ?

Indirectement, par le biais du projet de La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse. En effet, le Canton soutient financièrement cette candidature. L'un des objectifs de la manifestation étant de créer du lien social et de favoriser la participation culturelle, la pratique amateur aura sa place. ◊



© Ilhura Kalimullin

AH, SI LES PROFESSIONNEL·LE·S ÉTAIENT DES AMATEUR·RICE·S!

Chronique : **Christophe Gallaz**, écrivain et chroniqueur

La culture produite par des « amateur·rice·s » versus celle produite par des « professionnel·le·s » ? Voilà un sujet passionnant. On peut commencer par un exercice d'étymologie, domaine de la linguistique dont on sait qu'il éclaire nécessairement toute réflexion. « Amateur » provient du mot latin « amare » qui correspond, comme on s'en doute, à notre verbe « aimer ». Quant à « professionnel », il nous est parvenu pareillement du latin, mais par le biais du vocable « professio », qui désigne ce qu'on nommerait aujourd'hui la « déclaration publique » ou le « métier ».

Autrement dit, l'« amateur·rice » et le·la « professionnel·le » culturel·le·s se distinguent sans doute moins par le fait d'aimer créer des œuvres que par le destin différencié qu'il·elle·s assignent à ces dernières dans le corps de nos sociétés actuelles : le·la premier·ère s'en balance quand le·la second·e s'efforce de faire rayonner maximale-ment son travail dans l'espace public, en usant de tous les relais d'audience à sa disposition, aux fins d'en tirer quelque notoriété favorable à sa subsistance matérielle.

Pour exprimer la chose encore un peu différemment, et surtout la développer dans une direction plus précise, on pourrait affirmer que les qualités de l'amateur·rice et du·de la professionnel·le culturel·le·s sont quasiment pareilles si l'on s'en tient au plan de leur moteur intime. Puis avancer que si des différences fondamentales les distinguent, elles résultent de quelques éléments très caractéristiques de notre modernité.

Prenez l'autodidactisme, par exemple, défini par le dictionnaire Larousse comme le fait de s'instruire soi-même. C'est le cas de maint·e·s amateur·rice·s culturel·le·s qui s'élaborent eux·elles·mêmes en progressant d'expérience en expérience pour affiner leur technique et leur sensibilité – alors qu'à l'inverse, un nombre croissant de professionnel·le·s suivent des formations de type institutionnel mises au point tout exprès pour leur procurer le statut reconnu d'artiste certifié·e.

Or cette voie-là leur fait courir un risque dont les amateur·rice·s sont préservé·e·s : celui de signer une sorte de pacte faustien avec ce qu'on nommera grosso modo le Marché, qui est surdéterminé, lui, par des valeurs n'ayant plus rien de commun avec l'« amour » évoqué tout à l'heure. Auquel cas la figure de l' amateur·rice, qui logeait peut-être encore en creux dans celle du·de la professionnel·le en devenir en le·la maintenant dans un état de tâtonnements perpétuels et de modestie, peut s'en trouver éjectée.

A considérer tout ce paysage, on rêverait en somme que dans tout·e professionnel·le culturel·le accompli·e subsistent la fraîcheur exploratoire typique des amateur·rice·s, leur humilité chercheuse d'ouvrier·ère·s incertain·e·s, et leur vœu de créer plutôt que de faire valoir cette création. Bref, quelque chose en eux·elles de si pur qu'il bouleverse leurs adminateur·rice·s au lieu de scotcher les investisseur·euse·s. Sacré programme... ou plutôt programme sacré. Ce serait bien. ◊



LE CHOC DES CULTURES A UN GOÛT D'ORANGE

page
11

Agenda

L'aide substantielle de Migros à la culture populaire accordée dans le cadre de son action de printemps questionne les acteur·rice·s culturel·le·s professionnel·le·s. Le géant orange parle d'un coup de pouce additionnel, qui ne fait pas concurrence aux soutiens existants.

Éclairage : **Alain Meyer**, journaliste

Dotée de six millions de francs et lancée ce printemps par la Fédération des coopératives Migros, l'opération « bons culture » a ratisé large en matière de soutien au monde culturel associatif. Ce sont près de 5800 associations qui vont profiter de cette manne extraite du fonds marketing du géant orange. Mais seules les associations « amateur » sans but lucratif pouvaient y participer, le règlement excluant « les personnes qui perçoivent une indemnisation pour leur activité culturelle au sein d'une association, ou lorsqu'elles tirent une part importante de leur revenu de l'exercice d'activités culturelles ».

Dès lors, on s'interroge dans les milieux professionnels. N'aurait-il pas été plus adéquat et urgent de voler au secours d'artistes dont le seul revenu tient à la pratique de

leur art et qui galèrent ? « A l'instar du sport amateur qui a souffert du Covid, il était important d'aider cette culture-là aussi, aide découlant de la mission d'engagement social de la Migros », relève son porte-parole Tristan Cerf. A titre de comparaison, six millions de francs correspondent aux subventions qu'une ville comme Neuchâtel allouera à ses artistes et institutions culturelles en 2023.

Clé de répartition par secteur

Entre février et avril 2023, ces bons ont été accordés aux client·e·s de Migros, toutes antennes confondues, comme prime pour chaque achat d'au minimum vingt francs. La clientèle du grand détaillant a pu les attribuer ensuite à des associations culturelles de son choix avec une limite imposée de quinze bons

par achat. La redistribution de l'argent est en passe d'être opérée au prorata des bons attribués. Plus une association en a reçus, plus sa part grimpe dans la cagnotte. « Une clé de répartition selon les secteurs a été mise en place ; les critères linguistiques ou géographiques n'ont, eux, pas été pris en compte », précise Tristan Cerf. Par conséquent, les associations alémaniques sont ici dominantes.

Dans les catégories sélectionnées figurent musique, spectacle vivant, traditions, théâtre et danse. Ces secteurs se taillent la part du lion. Des aides plus éparpillées échoient aux arts visuels, à la littérature, à la photographie, à la bande dessinée. En quête d'achat de nouveaux ouvrages, des bibliothèques privées ont sollicité cette manne. Et des carnavales s'y sont alimentés

jusqu'à des cliques bâloises. Migros s'est appuyée sur des mastodontes du paysage culturel associatif pour mener cette opération à bien. L'Association fédérale des yodleurs par exemple, déjà au bénéfice d'un partenariat avec le Département fédéral de l'Intérieur et l'Office fédéral de la culture (OFC), l'Association suisse des musiques, plus grande association d'amateur·rice·s du pays avec 67 000 membres et près de 2000 ensembles ou l'Union suisse des chorales, avec 40 000 membres et 1500 chœurs. L'OFC ne cesse de mettre en avant la vitalité de ce tissu qu'il juge d'une « importance fondamentale pour la participation culturelle de la population ».

Entre culture et ambiance

Au bénéfice d'un chèque de 1525 francs (l'équivalent de 5889 bons culture), le Chœur Caecilia des Brenets, dans le canton de Neuchâtel, répète par exemple deux heures chaque jeudi soir. Ce viatique lui servira à financer ses partitions et avoir recours à un pianiste pour interpréter « La Messa di Gloria » de Puccini en fin d'année. Certains soutiens, toujours choisis par la clientèle Migros, peuvent interpeler si l'on se réfère aux intentions des bénéficiaires. Fondée en 1987 à Bienne, la Barbarie fut au départ l'un des festivals punk-rock les plus anticonsumériste du pays. Un raout conçu à l'époque par les milieux alternatifs pour pirater la Braderie locale, manifestation concentrant d'après eux tous les effets néfastes de la surconsommation. Trente-six ans plus tard, le fossé a été comblé entre culture alternative et culture de masse : la Barbarie va bénéficier de 5530 bons convertibles en argent.

On peut aussi s'étonner de l'aide accordée à une parade de musique schlager en ville de Coire (2000 bons). Idem pour les 11 000 bons attribués, toujours à Bienne,

au First Friday dont la visée principale est de relancer l'ambiance et les achats dans la vieille ville de la cité seelandaise tous les premiers vendredis du mois. A noter que le règlement du concours notifie que les associations de quartier sont interdites de participation, au même titre que les associations religieuses ou liées à une formation politique.

La pointe de l'iceberg

Autre exemple surprenant : les plus de 11 000 points accumulés par la Fanfare de la police cantonale bernoise pour acquérir une nouvelle batterie. Quant aux 20 000 bons acquis par les Musikfestwochen de Winterthour pour expérimenter un système de traduction de sons et paroles à l'attention des personnes souffrant de surdité, ils peuvent passer pour la bonne action du mois. Sans les nommer, Tristan Cerf fait mention aussi d'associations déboutées du concours après contrôle. « Certains étaient déjà fortement subventionnés », note-t-il. Migros a également dû freiner des familles entières, voire des rues entières, où la population s'était associée pour collecter des bons.

« Nous avons bien conscience qu'avec cette opération nous n'atteignons que la pointe de l'iceberg, ne couvrons qu'une partie du monde de la culture », admet le géant orange, selon des documents internes que CultureEnJeu a pu consulter. Entre les lignes, Migros promet déjà une suite. A l'avenir, « nous nous réservons la possibilité d'assouplir les conditions de participation ou de mettre l'accent sur un autre aspect de la culture », apprend-on, sans autres détails. « Sur les six millions, rien n'a été pioché dans le Pour-Cent culturel Migros », assure le porte-parole. « Ce support à la culture populaire est tout simplement une opération supplémentaire et indépendante. » ♦



La Chorale du Brassus. Photo : Brigitte Besson

LA CULTURE EN JEU

Frédéric Gonseth, cinéaste,
président de l'association
CultureEnJeu

Comme la Vérité sortant du puits, la culture amateur paraît ingénue, accessible, et donc tout le contraire de la statue de la culture professionnelle lourdement équipée, élaborée, pointue, élitaine... On devrait pourtant savoir au pays de la Fête des Vignerons qu'il est vain d'opposer ces deux types de cultures, parce que l'une s'enrichit de l'autre et que les ennuis commencent quand on s'avise de déshabiller l'une (la pro) pour habiller l'autre. Le marié « pro » est toujours trop beau: son public trop rare, son financement trop lourd, et en plus, c'est rarement une star. Le fiancé amateur, lui, ne craint pas la comparaison, pas de souci, c'est un gars du coin, pas prétentieux.

Avec l'avènement du smartphone et du streaming, les vieilles rivalités entre culture pro et amateur se transforment en sérieux accrochages. Le public voit de moins en moins en quoi il serait nécessaire de remplir les citernes de la culture pro locale pour « faire le plein » des scènes et des écrans de la région quand les grands produits pro mondialisés s'invitent chez lui dans l'illusion presque parfaite de la gratuité. La tirligne, on la garde éventuellement pour les concerts d'un tout petit nombre de stars. Ensuite, leur imitation par des amateur·rice·s sur le mode karaoké, voilà l'avenir de la pratique culturelle - dans l'optique du démagogue.

Pour exacerber le tout, la pandémie et les mesures de protection sociale ont chassé durant presque deux ans le public des spectacles vivants et des cinémas. Or les pouvoirs publics ne réparent pas tous les dégâts causés. Mal remise de ce Covid long, la culture pro se retire encore plus face aux produits internationaux, son espace se ratatine dans les médias, eux-mêmes laminés par une info devenue, elle aussi, pseudo-gratuite.

Bien sûr, au pays de la Landsgemeinde, on ne va pas rejeter l'idée de faire participer la population au choix des institutions culturelles dignes de soutien, comme Migros vient de le faire. Mais la biodiversité culturelle pro pousse mal à l'ombre des polémiques politiques et l'« exception culturelle » destinée à atténuer l'effet des grandes lois du marché sur une culture minoritaire – qu'il a fallu laborieusement mettre en place contre les dogmes néolibéraux – supporte mal les coups de machettes budgétaires exigés par le-la démagogue.

Dans les jumelles de l'association CultureEnJeu, deux spectres font leur approche: l'initiative pour une redevance audiovisuelle à 200 francs et le projet de retirer une partie des bénéfices de la Loterie Romande consacrés à la culture pour les donner au sport. ◊

A propos de l'association CultureEnJeu

L'éditeur de la revue CultureEnJeu est une association éponyme. Sa vocation: encourager la coalition de créateur·rice·s culturel·le·s – individualistes par définition – à devenir un collectif agissant à l'échelle romande. Pas facile de regrouper ces domaines si différents que sont les arts de la scène, les arts visuels, audiovisuels, descendant des vallées ou montant dans des villes, pour défendre l'entité culturelle romande, qui a de la peine à se revendiquer comme telle, mais qui, comme toute petite minorité, doit régulièrement réaffirmer qu'elle a droit à l'existence face aux Goliath culturels français, euro-

péens, américains, ou même face à une majorité qui, dans cette confédération, cultive une toute autre culture dans une toute autre langue. Depuis plus de vingt ans, l'association CultureEnJeu fait office de citerne à pensées (think tank). Il lui arrive parfois de sortir de son hibernation pour lancer des actions tonitruantes (comme l'initiative populaire qui a inscrit les loteries de service public dans la Constitution fédérale).

Acteur·rice·s culturel·le·s ou fans de la culture, arrivant·e·s ou ancien·ne·s, joignez-vous à nous: info@cultureenjeu.ch

Des milliers d'histoires qui nous rassemblent.



Regardez gratuitement
**le meilleur des séries, docs
et films suisses**, où et quand
vous le voulez.

incl. dans la redevance radio et tv

une idée SRG SSR

➔+ | playsuisse.ch



« Shot in Italy » (2022) de Mirko Bischofberger

LIBÉRER LE CINÉMA DE SES CHAÎNES

Alors qu'il devrait être libre et créatif, le cinéma suisse est entravé par trop de conventions. Les abolir, c'est l'objectif que s'est fixé le Swiss Fiction Movement. Les explications de Mirko Bischofberger, président d'une association dont l'idée a émergé il y a près de dix ans.

Portrait : **Allan Kevin Bruni**, rédacteur

« Ce mouvement fut notre première bataille politique : nous estimions qu'il ne fallait plus faire de films avec des millions et des millions de francs. » Le cinéaste Mirko Bischofberger précise : « Nous voulions montrer qu'il était aussi possible de réaliser des films avec un budget moindre ; cela concernait surtout les jeunes cinéastes, la relève. » Ce que proposaient les instigateur·rice·s du Swiss Fiction Movement, c'était que la Confédération « mette sur pied des instruments visant à financer les projets de jeunes réalisateur·rice·s utilisant des méthodes digitales ».

C'est ainsi que l'association éponyme – « qui est en fait une formalisation de ce mouvement lancé en 2014 » – a vu le jour en 2016, relate son président. « Ce qui nous différencie des vingt autres associations de la branche qui sont établies depuis bien plus longtemps que nous et qui ont gardé une vision plus classique de l'objet audio-visuel, c'est qu'au début nous étions une centaine de jeunes

qui avaient une nouvelle vision du monde cinématographique. » Initialement, « nous souhaitions que notre revendication passe par d'autres associations existantes, mais ces dernières n'ont pas voulu se prononcer ». Mirko Bischofberger et ses confrères et consœurs ont donc décidé « de le faire sous notre propre nom ».

Enchaînement

Près de dix ans plus tard, la cartographie du cinéma helvétique n'a pas vraiment changé sur le plan fédéral, explique le réalisateur de « Dog Men », « Katrina's Dream » ou, plus récemment, de « Shot in Italy ». Bien que des efforts aient été faits du côté des cantons. « Le canton de Zurich peut octroyer des aides allant jusqu'à 500 000 francs pour des petits films innovants, ce qui a amené à la réalisation de presque vingt films en l'espace de cinq ou six ans. » La revendication faite par l'association repose sur une critique envers

« l'enchaînement de la culture cinématographique suisse ». Le Swiss Fiction Movement – qui compte plusieurs membres francophones dont Fred Baillif, Pierre Monnard et Damien Molineaux – est déterminé à faire changer cette définition stricte du cinéma en faveur d'un élargissement du terme « film ». Mais aussi à flexibiliser les formats audio-visuels et à restructurer les commissions et les procédures en lien avec l'évaluation, la promotion, le financement des jeunes réalisateur·rice·s, ainsi que l'exploitation de ces films. « On aimerait retourner dans une idéologie qui préconise l'expérimentation, comme au début du cinéma », poursuit Mirko Bischofberger. « Parce qu'au final, ce sont toutes ces petites conventions qui enchaînent la culture plutôt que de la libérer. »

Le débat est relancé

En octobre 2022, le Swiss Fiction Movement a relancé le débat par le biais d'un communiqué de presse



« Becoming Giulia » (2022) de Laura Käfer

dans lequel il revenait brièvement sur le statu quo que connaît l'industrie cinématographique suisse. L'association y proposait la réécriture de l'Ordonnance sur le cinéma de juillet 2002. Mirko Bischofberger définit ce projet comme un acte artistique faisant tomber les barrières définissant l'objet « film suisse », ce dans le but d'en élargir la signification et de faire reconnaître la nouveauté. L'idée est aussi de dessiner les traits d'une industrie englobant toute la diversité du pays et de sa population. « Actuellement on se trouve dans une logique narrative classique, on dépeint la Suisse avec des montagnes et des vaches au lieu de dire que c'est un pays dans lequel il y a des jeunes qui arrivent d'horizons très différents, des jeunes qui ont d'autres histoires à raconter, et qui font aussi partie intégrante de notre identité nationale. »

Ayant lui-même produit un film trilingue italien – allemand – français, Mirko Bischofberger rapporte, consterné : « Il faut se réduire à une seule langue nationale pour un film en Suisse, sous peine de ne pas être éligible pour des aides. » Un état de fait qu'il considère comme regrettable, « parce que mon expression artistique est automatiquement en trois langues parallèles, donc qu'il m'est parfois difficile de trouver la même intensité verbale en français qu'en italien, par exemple ». Autant de petites conventions qui n'aident pas à obtenir un film suisse authentique.

Le problème ne s'arrête pas à la langue des films. Le cadrage donné par l'ordonnance ne permet pas d'expérimentation en termes de formats. Et Mirko Bischofberger de rappeler que « l'accès à une caméra digitale facilite la création de films à petit budget ». Bien au-delà, le fait de filmer n'est plus qu'une composante du cinéma étant donné qu'il est maintenant possible de générer des images en mouvement grâce à l'intelligence

artificielle. Au niveau de la post-production aussi, les choses ont radicalement évolué : grâce à Internet, il est possible de travailler à distance et d'effectuer l'entier du montage d'un film à plusieurs. Pour résumer, la digitalisation a fait revenir le secteur audiovisuel à son point de départ d'il y a 100 ans, en plein mode d'expérimentation. « Alors que la Suisse continue à le définir par des dichotomies telles que court ou long, documentaire ou fiction, etc. »

Retour vers le futur

Le Swiss Fiction Movement estime que dans l'ensemble, ce qui est prévu par l'ordonnance ne fait état ni des nouvelles technologies, ni du savoir-faire de la relève, deux points qui devraient dorénavant clairement y figurer. De ce fait, les jeunes cinéastes suisses se verraient accorder des aides et cela développerait aussi le paysage cinématographique national en atomisant les frontières qui régissent le cadre très restreint auquel il est soumis. Mirko Bischofberger y croit. « Grâce à ces nouveaux réalisateurs qui sont informés de la diversité des formats et des genres, le cinéma suisse a un vrai potentiel international. » Il ajoute : « Je n'y vois que des opportunités ; or, les milieux politiques préfèrent se concentrer sur les dangers, optant pour la préservation de ce que nous avons. » Selon lui, il s'agit d'un problème générationnel.

Optimiste, Mirko Bischofberger rappelle que même si l'association n'a fait qu'une proposition de réécriture de l'ordonnance, une réaction médiatique et politique a déjà été ressentie. Désormais, tous les espoirs se concentrent sur le prochain Message culture de la Confédération. ◊



« ARRÊTEZ DE FAIRE SANS NOUS! »

Ce sont les dreadlocks les plus célèbres de l'histoire culturelle suisse récente : l'an dernier, un concert de reggae avait été interrompu à Berne au motif d'appropriation culturelle. Une table ronde lausannoise est revenue sur la question.

Compte rendu : **Marie Butty**, rédactrice

C'est en juillet 2022 que l'affaire, désormais appelée des « nastas blancs », enflammait les débats autour du sujet de l'appropriation culturelle. Pour rappel, le groupe de musique Lauwarm, dont deux membres portent des dreadlocks, a dû interrompre sa prestation à Berne et s'est vu déprogrammer un concert à la suite d'accusations d'appropriation culturelle. Ce terme désigne la reprise d'éléments provenant de la culture d'un groupe minoritaire et dominé par un groupe majoritaire.

Lors d'une table ronde publique qui s'est tenue en avril dernier dans l'espace socio-culturel lausannoise Pôle Sud, les intervenant·e·s étaient invité·e·s à s'exprimer sur la thématique « D'où tu causes? ». Cette rencontre était organisée en collaboration avec le Pôle pour les Etudes Africaines de la faculté des Lettres de l'Université de Lausanne et la Société Suisse d'Etudes Africaines. Son but : entendre les différents points de vue à propos des participations culturelles afin de dépasser les discours de fracture entraînant la polarisation raciale des identités.

Recentrer le débat

Tous les sujets abordés lors de cette discussion, que ce soit dans les domaines de la musique, de la littérature ou encore du théâtre, arrivent à la même conclusion : le débat autour de l'appropriation culturelle n'est pas posé dans les bons termes. Le problème réside davantage dans les inégalités structurelles liées à la couleur de peau, encore très présentes dans nos sociétés occidentales. On en parle si peu qu'en fin de compte, elles rejaillissent ailleurs, comme dans le cas du groupe de reggae Lauwarm. Les tensions ne sont pas en tant que

telles liées au port de dreadlocks ; elles résident davantage dans le choix d'un groupe de musique composé de personnes blanches dont le savoir ne provient pas de la transmission d'une tradition ancestrale.

Le débat doit donc être reposé autour de l'égalité des chances et des opportunités : est-ce que ce concert serait proposé à un groupe de musique composé de personnes noires ? Le questionnement autour de l'appropriation culturelle ne devrait en effet pas cacher le vrai problème, à savoir le manque de participation de certaines personnes en raison du racisme structurel. Pamela Ohene-Nyako, fondatrice de la plateforme AfroLitt.com et présente lors de la table ronde lausannoise, est d'avis que les réactions viennent de personnes structurellement discriminées et qu'elles doivent être comprises d'une manière plus profonde et plus large. D'où l'importance d'arrêter de faire sans elles.

Une vision idéalisée du dialogue

Bien que des efforts aient été entrepris par la Confédération depuis plus de dix ans dans le domaine de la participation culturelle, Pamela Ohene-Nyako pose la question de la provenance des solutions proposées et mises en place. En effet, si les décisions prises en rapport avec la participation culturelle ne sont pas réfléchies avec les personnes concernées, elles ne mènent pas à de véritables solutions. Abondant dans le même sens, le poète et historien à l'Université de Bâle Henri-Michel Yéné – également présent lors de la discussion à Pôle Sud – a utilisé un exemple bien helvétique : à ce jour, il n'y a encore jamais eu de personne de couleur au Conseil fédéral. ◊

SISYPHE & COMPAGNIE

Qu'elles soient de théâtre ou de danse, les « compagnies » produisent la plus grande part des spectacles romands. Agissantes, inventives et multiples, elles sont aussi tenues d'obéir aux attentes de leurs subventionneur·euse·s : or ceux·celles-ci semblent resserrer dangereusement les cadres, au point de mettre bientôt en péril l'équilibre général.

Tribune libre : **Joël Aguet**, historien du théâtre

Après le dessaisissement des lieux romands de création (voir CultureEnJeu n°102), ce second volet de réflexion aborde l'autre instrument de production de spectacles : la « compagnie ». Dans son Dictionnaire du théâtre paru en 1885, Arthur Pougin affirme que le terme s'utilise en Italie comme équivalent, en France, de la troupe de comédien·ne·s engagé·e·s pour toute une saison. Cent ans plus tard, à partir des années 1985 environ, le terme s'impose dans le langage théâtral romand pour désigner la petite entreprise, au statut juridique d'association, de l'artiste qui met en scène ou chorégraphie.

Bien que l'équipage d'une « compagnie » change en général à chaque production, le mot imite l'anglo-saxon « company », où il équivaut encore au mot « troupe ». La nouvelle formule supplante rapidement la plupart des équipes et collectifs des années 1970, premiers groupes à avoir obtenu des financements publics hors des murs d'institutions reconnues, car les organismes publics ou semi-publics attribuent volontiers leurs soutiens financiers à ces nouveaux·elles producteur·rice·s, dont les demandes sont plus modestes.

Le système a bien résisté ainsi plus de deux décennies, avant d'évoluer au cours des quinze ou vingt dernières années vers une sorte d'atomisation de la profession. Dans un contexte où l'emploi se raréfiait en même temps que disparaissaient la plupart des liens entre le milieu existant en Suisse romande et la formation, chaque interprète, à peine sorti de l'école, devenait son·sa propre producteur·rice et fondait sa propre compagnie, travaillant seul·e ou avec deux ou trois autres personnes issues de la même volée de formation, qui lui rendraient bientôt la pareille. Devoir tout réinventer si tôt dans l'exercice du métier (et plus seulement après avoir travaillé au moins durant quelques années auprès de divers mentors, en s'intégrant au milieu existant) a-t-il apporté des formes nouvelles ou plutôt un épuisement rapide et un certain gâchis ? Les réseaux formés par classes d'âge ont morcelé le milieu et entraîné une mise à l'écart des forces créatrices existantes, amorçant un cycle de plus en plus court d'évictions.



Perte des savoir-faire

Cette transformation insidieuse du métier de la scène romande trouve de curieux échos dans le triomphe industriel du « toyotisme ». À la fin du 20^{ème} siècle, les gourous de l'organisation scientifique du travail ont perfectionné les anciens modèles tayloriste et fordiste sur ce modèle japonais que le journaliste Satoshi Kamata a décrit dans « Toyota. L'usine du désespoir » (paru en français en 2008). Afin de gagner en productivité, l'âme de toute entreprise est vouée au « lean manufacturing » ou « production maigre », laissant de moins en moins de temps pour la réflexion puis l'étude, de moins en moins de moyens employés et de personnel engagé, le minimum de salaire. S'en suit une augmentation sans fin des cadences par la suppression de tout instant de récupération pour l'être humain, isolé pour accomplir des tâches polyvalentes, trop souvent dépourvues de sens, sans solidarité avec ceux·celles qui l'entourent parce que toujours mis en concurrence avec eux·elles. Cela augmente la précarité de l'emploi, met sur la touche de plus en plus tôt les plus capé·e·s et fait perdre à la profession une grande partie des expériences et des multiples savoir-faire nécessaires à l'entreprise. Dans notre cas, il en va de même pour la diversité artistique.



© Mad

La nouvelle organisation du travail atomisé a pénalisé les salarié·e·s qui ont payé les profits fabuleux obtenus par les actionnaires par l'augmentation, pour eux·elles, du stress et des maladies dues au travail, une plus grande précarité de l'emploi, la baisse de leurs conditions de vie et de rémunération. In fine, les consommateur·rice·s-spectateur·rice·s se trouvent aussi pénalisé·e·s : il·elle·s achètent des produits-spectacles peu chers, mais de moindre valeur et moins sûrs.

Atteindre les non-publics

Parmi les injonctions ajoutées aujourd'hui aux compagnies romandes qui cherchent à obtenir d'indispensables subventions, la condition d'annoncer la tournée la plus longue possible du futur spectacle devient un dogme absolu. Bien sûr, tourner un spectacle présente, a priori, des avantages en terme d'augmentation de notoriété, de meilleure rentabilité du coût de production, ainsi que d'allongement de la durée d'engagement des artistes impliqué·e·s. Trop souvent pourtant aujourd'hui, les lieux d'accueil jouent drastiquement de la concurrence pour sous-payer les prestations aux compagnies.

Cette logique privilégie les spectacles bon marché, incluant peu d'artistes sur la scène, et délaisse le répertoire ancien : trésor accumulé au cours des siècles, les « classiques » qui ont longtemps constitué un précieux recours pour atteindre de larges publics deviennent inaccessibles, parce qu'impliquant toujours de trop grosses distributions. Sur ces ruines seront d'autant plus aisément sacrifié·e·s ceux·celles qui ont montré pertinence et savoir-faire dans le traitement de textes dramatiques.

Peut-on pourtant rêver encore un peu – malgré la dérive conservatrice qui a empoigné l'Occident – d'arts de la scène qui ne seraient pas réservés seulement aux petits publics déjà convaincus mais qui chercheraient vaillamment à atteindre davantage la population d'une ville ou de quelques communes proches « seulement » ? La difficulté n'en est pas moins grande car ces « non-publics » sont par définition difficiles à atteindre. Une saine diversité devrait pourtant envisager de soutenir aussi cette voie-là, comme la profession réinventer des solidarités inter-générationnelles. ◇